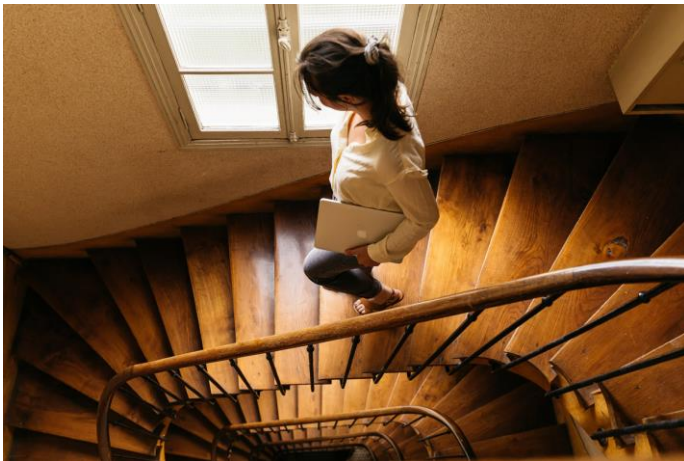


<https://www.welcometothejungle.com/fr/articles/retour-force-bureau-temoignages>

Forcés de revenir au bureau, des salariés angoissés témoignent

- 22 juin 2020

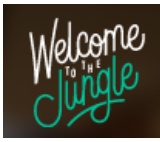


Depuis le 11 mai, des milliers de télétravailleurs ont peu à peu repris le chemin des bureaux, malgré le “télétravail first” soutenu par le gouvernement. Et parmi eux, certains ont du mal à gérer la situation. Peur du virus, des transports en commun, des interactions à recréer ou, tout simplement, envie de rester chez soi en home office plutôt que de retrouver les collègues et les néons... Qui sont ces salariés qui n’acceptent pas le retour au bureau ? Et notre employeur peut-il nous “forcer” à retrouver le chemin de l’entreprise ?

Chloé a eu beau râler, ça a quand même fini par arriver. Devoir redescendre dans les couloirs du métro parisien, attendre la rame et patienter quarante minutes au milieu d’autres travailleurs masqués pour retrouver la Défense, ses tours, et le grand open-space perché dans les nuages. « *Quand on a su que le déconfinement aurait lieu le 11 mai, nos boss nous ont prévenus : le retour au bureau se ferait dès ce jour-là* », rembobine la responsable de recrutement pour une grande industrie. « *Je m’étais enfin habituée au rythme du télétravail, j’avais le temps d’être davantage avec mon copain, ensemble, on prenait de vraies pauses le midi... Rentrer aussi tôt, alors que tout le monde était incité à rester en home office, ça m’a vraiment énervée !* »

« Rentrer aussi tôt, alors que tout le monde était incité à rester en home office, ça m’a vraiment énervée ! » - Chloé, responsable de recrutement

Mais puisqu’elle n’avait pas le choix, Chloé a abandonné son pyjama et repris son train-train quotidien. Métro, boulot, dodo, bien loin de l’injonction gouvernementale à privilégier le télétravail pour cause de crise sanitaire latente. Plus qu’un caprice lié à son envie de rester



chez elle, c'est un sentiment de frustration teinté de colère qui s'exprime chez la jeune RH : « *On ne m'a pas demandé mon avis. Il y a eu une grande messe en amont, avec le patron en visioconférence, pour expliquer que tout le monde ne serait pas obligé de revenir : les personnes à risques ou avec un proche à risques, les jeunes parents, les femmes enceintes...*, énumère-t-elle. *Même ceux qui étaient obligés de venir en transports en commun devaient normalement bénéficier d'une tolérance jusqu'à la fin de l'état d'urgence ! Ça devait être traité au cas par cas...* » Notamment, parce que venir à La Défense à pied ou en vélo, c'est plutôt rare, voire presque impossible. « *Mais, finalement, ma manageuse ne nous a jamais demandé comment nous venions au bureau, et elle a fait comme si c'était normal que nous soyons tous présents le 11 mai et les jours suivants* », s'énerve aujourd'hui la jeune femme.

« *Ma manageuse ne nous a jamais demandé comment nous venions au bureau, et elle a fait comme si c'était normal que nous soyons tous présents le 11 mai et les jours suivants* » - Chloé

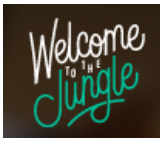
Code du travail versus précautions

Dès la première semaine de déconfinement, environ un tiers des télétravailleurs ont retrouvé leurs collègues et la machine à café. Et si certains ont vécu cette situation avec soulagement, combien sont-ils, ceux qui comme Chloé traînent largement des pieds à l'idée de reprendre leur vie du bureau ? Probablement des milliers, suffisamment, en tout cas pour inquiéter les patrons et les entreprises. « *Le gouvernement doit dire aux Français qu'il est temps de retourner travailler* », abondait en ce sens le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, dans les colonnes des Echos, le 9 juin dernier. Et depuis, les avocats spécialisés en droit du travail s'arrachent les cheveux.

Entre le "télétravail *first*" loué par le gouvernement et le Code du travail, une question se pose : **faut-il faire prévaloir la santé physique des salariés à l'économie du pays ?** Dans un cabinet francilien consulté par les plus grandes firmes, une avocate qui tient à rester anonyme l'assure : « *Le retour sur le lieu de travail est inhérent au contrat de travail. Désormais, cela doit être la règle. Il faut des circonstances exceptionnelles pour refuser de revenir à son poste.* » Pour autant, tous les spécialistes ne partagent pas cet avis. Selon Maître Bascou, docteur en droit et lui-même conseiller auprès d'entreprises, « *le principe aujourd'hui, c'est toujours le télétravail*, assure-t-il, soucieux de la santé des travailleurs. *Mais l'employeur peut évidemment imposer à ses salariés de revenir à leur poste. Pour cela, il y a deux conditions simultanées à remplir : que le travail du salarié ne puisse se faire qu'en présentiel, et que toutes les mesures qui garantissent la santé et la sécurité de tous aient été prises.* »

« *L'employeur peut imposer à ses salariés de revenir à leur poste. Pour cela, il y a deux conditions simultanées à remplir.* » - Maître Bascou, docteur en droit

Côté mesures anti-Covid, les choses sont relativement faciles à vérifier, le gouvernement ayant publié un protocole sanitaire consultable par tous. Lorsque ces règles (distanciation, matériels à disposition etc.) ne sont pas respectées, le droit de retrait est assez facilement



applicable pour un salarié. Mais concernant la “présence nécessaire” du salarié, **la frontière est parfois fine entre une réelle nécessité à être présent sur le lieu de travail, et le choix plus ou moins arbitraire d’un manager.** *« Pour certains métiers, il est évident que la présence physique est requise, rappelle l’avocate parisienne. Que ça soit pour avoir accès à des documents et logiciels, relever du courrier... Mais parfois, même si votre poste est éligible au télétravail, les arguments sont simplement que vous n’avez pas été efficace chez vous pendant le confinement, que vous n’avez pas rempli vos objectifs, que vous n’êtes pas assez autonome... Ou alors que votre manager est de la vieille école et qu’il n’aime pas le télétravail. Et cela arrive ! »*

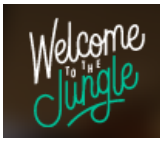
«... Ou alors votre manager est de la vieille école et il n’aime pas le télétravail. Et cela arrive ! » - Maître Bascou

Perte de productivité

Sur le parvis de La Défense, il semblerait que c’est cette dernière raison qui a poussé la manageuse de Chloé, à forcer le retour en présentiel dès le 11 mai. La jeune femme se souvient d’une discussion avec sa N+1, quelques jours après son retour. *« J’ai soulevé le fait que ma présence dans l’open-space n’était pas utile, que je continuais à devoir faire mes entretiens avec les candidats en visio, et que je faisais donc exactement la même chose ici que chez moi sur mon canapé... »*, se souvient-elle. Pire, en perdant du temps dans les transports et en étant à nouveau dérangée toutes les dix minutes par ses collègues, la jeune RH a perdu en productivité, alors que sa charge de travail a, elle, explosé. *« Le seul argument de ma supérieure a été de me dire : « Chloé, le but c’est le retour à la normale. » Et en parallèle, elle me racontait comment, de son côté, elle était contente de retrouver le bureau, qu’elle trouvait que le télétravail n’était pas très efficace. »*

« Ma présence dans l’open-space n’était pas utile (...) et je faisais exactement la même chose ici que chez moi sur mon canapé... » - Chloé

Reprendre des transports en commun anxiogènes pour de mauvaises raisons, c’est aussi le sentiment qui habite Pauline, assistante de direction dans la mairie d’une grande métropole de l’Ouest. Elle en est persuadée : toutes ses tâches, elle pourrait les faire depuis son ordi chez elle en attendant que la situation s’améliore à la rentrée de septembre. Une incompréhension à laquelle s’est rapidement ajouté un **sentiment d’injustice**, quand la jeune femme a de nouveau franchi les grandes portes vitrées de l’hôtel de ville, à la mi-mai : *« Le premier jour, j’espérais au moins pouvoir retrouver mes collègues que j’adore. C’était le seul truc qui me donnait envie d’y retourner, se souvient la trentenaire. Mais quand je suis entrée dans la mairie, j’ai compris que j’étais seule avec la chargée d’accueil, qui elle n’avait pas bougé de son poste depuis le début du confinement. En fait, personne n’avait été obligé de revenir, et surtout pas les chefs de service ! Mais nous, les petites mains, on nous laissait aller au front ! »* Des réactions comme celle de Pauline, l’avocate spécialiste du droit du travail en rencontre de plus en plus ces derniers jours. Alors, pour faire en sorte que la situation s’améliore, elle encourage le dialogue : *« Si le salarié n’est vraiment pas en accord avec le retour au bureau, il faut qu’il engage une vraie discussion avec sa direction. Ensuite, à l’entreprise d’expliquer pourquoi ce retour et ces tâches ont un réel sens pour l’entreprise.*



Redonner du sens, c'est primordial. » Des arguments, qui l'espère-t-elle, devront permettre d'éviter de trop nombreux recours au droit de retrait ou des arrêts maladie.

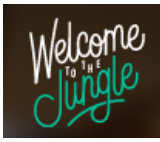
« En fait, personne n'avait été obligé de revenir, et surtout pas les chefs de service ! Mais nous, les petites mains, on nous laissait aller au front ! » Pauline, assistante de direction dans une mairie

Crises d'angoisse

Mais, parfois, face à des angoisses plus profondes liées au déconfinement, la communication salarié-entreprise ne suffit pas. Près de Lille, Jean-Eude, 43 ans, en a fait les frais. Le 2 juin dernier, la petite PME où il exerce comme « *un peu adjoint, un peu bras droit* » a rouvert ses portes après s'être mise aux normes. C'est d'ailleurs Jean-Eude qui a tout organisé tel un chef d'orchestre. « *Dès le 11 mai, je suis venu toutes les semaines pour tout préparer. J'ai géré les commandes de masques et de gel, et comme c'était au-dessus de mes forces de prendre les transports en commun, je marchais pendant des heures ou je me payais des taxis, alors que tous les autres restaient tranquillement chez eux, certains dans leurs maisons dans le sud...*, se souvient-il. ***J'ai eu l'impression d'être sacrifié.*** » Se décrivant comme quelqu'un de sensible, papa d'une petite fille atteinte d'une maladie auto-immune, le quadragénaire a fini par se mettre en arrêt-maladie la veille de l'ouverture, après plusieurs crises d'angoisse. « *J'étais pris entre ma fidélité pour mon patron que j'apprécie beaucoup, et la peur d'attraper le virus...* », culpabilise-t-il.

« J'étais pris entre ma fidélité pour mon patron que j'apprécie beaucoup, et la peur d'attraper le virus... » - Jean-Eude, 43 ans, bras droit du CEO

Début mai, **selon une étude Deskeo, 8 Français sur 10 étaient "inquiets de retourner au bureau"**, "préoccupés par leur santé". Deux mois plus tard, Didier Meillerand, Délégué général de l'association Psychodon, certifie que ces peurs sont encore nombreuses. Avec ses équipes, il analyse les effets psychiques du retour au bureau après cette longue période en télétravail : crises d'angoisse, troubles phobiques et de l'alimentation, agoraphobie... « *Pendant des semaines, on a été chez nous comme dans nos bulles, protégés. Aujourd'hui, il faut soudainement en sortir, et cela peut être très compliqué à vivre*, explique celui qui est également journaliste spécialiste des questions économiques et sociales. *Plusieurs peurs naissent de ce retour au bureau : d'abord celle de devoir renouer avec la vie sociale et ses contraintes - les horaires, les relations avec l'autre etc. - puis, des peurs liées à la crise sanitaire et à la crise économique qui se profile renforçant au passage le contexte anxiogène.* » Pour autant, il estime que rester indéfiniment en télétravail est tout sauf la bonne solution : « *Le lien, c'est le soin. Il faut inciter ces salariés à retourner au travail, en leur proposant des temps d'échanges, des aménagements, ou de voir un psychologue auprès de la médecin du travail s'ils en ont besoin etc. Sinon, ils vont rompre le lien avec autrui, et c'est là que le risque psychique apparaît.* »



« Pendant des semaines, on a été chez nous comme dans nos bulles, protégés. Aujourd'hui, il faut soudainement en sortir, et cela peut être très compliqué à vivre. » - Didier Meillerand, délégué général de l'association Psychodon

Au premier étage de la mairie, Pauline continue ses journées normalement, masquée dans des bureaux quasi vides. Avec le déconfinement, elle a, elle aussi, découvert les crises d'angoisse, et les longs trajets en transport quotidiens restent une véritable épreuve. *« Je ne suis pas du tout quelqu'un d'hypocondriaque à la base ! C'est vraiment nouveau pour moi... »,* explique l'assistante qui continue à espérer pouvoir faire plus de télétravail dans les prochaines semaines. *À la vue de mon investissement depuis le début de la crise, j'ai demandé à poser des congés pour la fin de la semaine. Je suis totalement consciente de ma chance : j'ai un travail et je suis fonctionnaire. Pour autant, il n'empêche que toute cette situation, ce stress, m'ont complètement épuisée. »*

(1) Tous les prénoms ont été modifiés.

Suivez Welcome to the Jungle sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#) ou abonnez-vous à [notre newsletter](#) pour recevoir, chaque jour, nos derniers articles !

Clémence Lesacq

Rédactrice en chef du magazine print de Welcome to the Jungle